

PRIX DE L'ABONNEMENT

payable d'avance.

Lyon, 30 fr. pour l'année
 — 11 pour 6 mois.
 — 6 pour 3 mois.
 Département du Rhône, 24 fr.
 Hors du dép., 22 fr. pour l'année.



L'ARTISTE

L'ARTISTE.

Journal petit in-folio,
 imprimé avec luxe; Table et
 Couverture;

Formant un beau volume
 Album à la fin de l'année;

Paraît tous les Dimanches.

EN PROVINCE,

(Extraite Lyonnais).

JOURNAL DES THÉÂTRES, DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS,

Avec Portraits et Dessins lithographiés par les premiers Artistes, Musique de piano et Romances composées pour le Journal, et délivrés gratuitement aux Abonnés.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue de l'Arbre-Sec, 51; — chez Guymon, libraire, rue Lafont, 26; — chez Louis Perrin, imprimeur, rue d'Amboise, 6; — et chez Chevalier et Dizier, place de l'Herberie.

Les abonnements et les insertions sont reçus, à Paris, à l'Office-Correspondance de Auguste de Vigny, place de la Bourse, 5; dans les départements, chez tous les directeurs des Postes. — Affecter les lettres et les annonces.

Les avis et les réclamations doivent être adressés à Lyon, au Bureau central, rue de l'Arbre-Sec, 51. — Prix des annonces, 25 c. la ligne. — On traite de gré à gré pour les annonces d'une certaine étendue.

L'homme propose et Dieu dispose, dit le proverbe. L'ARTISTE a proposé un concert à ses abonnés, et il le leur donnera; seulement il a compté sans les événements d'une part, et sans les difficultés qui naissent sous ses pas, du moins pour déterminer d'une manière invariable la date de ce concert. L'arrivée de Thalberg, qui est entré en arrangement avec les artistes sociétaires du Grand-Théâtre, coupe court pour le moment aux bonnes intentions de l'ARTISTE. Du reste, nos abonnés et le public ne perdront rien pour attendre, et nous en dirons plus long la prochaine fois.

QUESTION DES THÉÂTRES.



SA dernière circulaire, M. le Ministre de l'intérieur vient de joindre de nouvelles prescriptions. Déjà nous en avions fait pressentir l'esprit essentiel, en trois lignes nous en avions analysé la quintessence, et tout en accordant que la circulaire actuelle puisse rappeler quelques articles des ordonnances antérieures, ce que nous ne nierons pas, nous y trouvons cependant formellement stipulé que :

« 1° Un directeur ne peut vendre ni céder son brevet, sous peine de destitution; il ne peut avoir d'associé en nom, ni à la tête de son exploitation, ni dans ses rapports avec les autorités. »

2° Le privilège accordé à un directeur ne pouvant être l'objet d'aucune vente, d'aucune cession ou subrogation à titre onéreux, son exploitation ne peut figurer dans l'actif d'une faillite; elle est personnelle au titulaire, et annulée de plein droit par le fait seul de la faillite.

Nous avons choisi, entre tous, ces deux paragraphes, parce qu'ils résument toute la question du moment. A Lyon, nous avons assisté à la vente d'un privilège, et le directeur acheteur n'a pas été destitué. Ce même directeur n'a pas eu, il est vrai, d'associé en nom, mais il a eu un associé à la tête de son exploitation, ayant des rapports directs avec les autorités. Ce directeur, que tout le monde connaît, n'a pas été destitué. Il est vrai que l'article de la circulaire date d'hier, et qu'il ne peut pas avoir d'effet rétroactif: aussi parlons-nous pour l'avenir, et dans la conviction où nous sommes que de pareils exemples ne se renouvelleront plus.

Le second paragraphe entre plus à vif encore dans la question. Il ne sera pas inutile, pour faire taire des menées sourdes et incroyables que nous ne qualifierons pas, et dans l'intérêt desquelles certains adeptes manœuvrent à l'heure qu'il est. Un privilège a été accordé; le possesseur de ce privilège n'en a pas rempli les conditions, puisqu'il a failli. Bien que ce privilège ait cours jusqu'en avril 1843, il est illégal de chercher soit à se substituer en son lieu et place, soit de le faire figurer dans l'actif de la faillite. L'exploitation de ce privilège était personnelle au titulaire; elle est annulée de plein droit par le fait seul de la faillite. Ceci est clair, et tous nos développements n'ajouteraient rien à la limpidité de la rédaction ministérielle. Pour le directeur failli, une réhabilitation, ayant pour objet une nouvelle cession de privilège, serait donc empreinte d'illégalité. Pour le directeur des théâtres de Lyon, ayant cédé son privilège, il y a deux ans, au directeur failli actuel, et sollicitant aujourd'hui le sceptre directorial, il y aurait inconvenance dans le fait de sa nomination, par le fait même de ses antécédents; il y aurait illégalité encore, puisque la circulaire n'admet pas d'associé en nom, ni à la tête de son exploitation, ni dans ses rapports avec les autorités. Or, l'ancien directeur en question, que nous désignons et que nous ne nommons pas, bien sûrs que nous sommes d'être compris de tous, a-t-il personnellement de quoi répondre de sa nouvelle gestion?

La question se présente donc dans toute sa simplicité. M. le Maire est rempli d'excellentes intentions, dans lesquelles un examen approfondi le confirmera sans aucun doute. Déjà un projet vaste et efficace a été approuvé par le Conseil municipal: le Grand-Théâtre actuel sera restauré, agrandi, rendu accessible à toutes les bourses, à la foule. Dans l'hypothèse de recettes réalisables, et cette hypothèse ne peut pas malheureusement faire force de loi, cette restauration reconnue indispensable est toute au bénéfice d'un directeur intelligent. Cette restauration cependant, accordée et portée en ligne de compte dans le chapitre éventuel des probabilités en faveur d'une administration nouvelle, ne peut pas dans tous les cas figurer au budget des théâtres comme une somme déterminée reçue à titre de subvention. La restauration du Grand-Théâtre, c'est le probable, l'incertain, l'éventualité, la chance incertaine; reste la question du fixe, de l'invariable, c'est-à-dire le chiffre de la subvention.

Un théâtre de premier ordre ne peut pas exister sans une subvention en rapport avec les frais qu'il nécessite. Un directeur étant donné, qui remplit toutes les conditions voulues par la loi, qui offre toutes les garanties pécuniaires et morales que les intérêts de la ville peuvent exiger, l'embarras n'est plus dans le choix à faire, mais bien, s'il y a hésitation possible, dans les conditions du traité qu'on devra passer avec lui. Les exploitations antérieures ont laissé une comptabilité bonne ou mauvaise; il ne s'agit que de la consulter un moment: les chiffres des recettes ressortent dans une probabilité évidente; le chapitre des dépenses, invariable quant au présent, est subordonné à l'importance de l'exploitation future. On peut le fixer dès aujourd'hui d'une manière approximative, si l'on admet cette condition qu'à Lyon les théâtres sont indispensables, qu'ils doivent exister par des raisons politiques, commerciales et artistiques, que leur administration doit être riche et honorable, et que le culte de l'art dans notre grande ville est aussi une source de prospérité matérielle.

De deux choses l'une: ou les raisons d'économie l'emporteront, et la direction tombera entre les mains d'un spéculateur qui en fera métier et marchandise; ou l'on choisira un administrateur qui, ayant calculé toutes les chances de profits et de pertes, demandera à la ville une allocation nécessaire, indispensable, répondra ensuite de sa gestion, et gouvernera nos affaires dramatiques dans le sens des intérêts de l'art d'une part, et d'un autre côté dans le sens des intérêts financiers de la ville, qui n'aura plus à se préoccuper de détails ayant trait à une question de vitalité journalière qu'une direction aux abois est seule dans la nécessité de faire surgir sans cesse. Dans le premier cas, l'économie du moment entraînera, si l'on veut que les théâtres existent, à des subsides, à des secours toujours insuffisants, comme par le passé; dans le second cas, le directeur véritablement responsable, soutenu d'une manière efficace par le chiffre raisonnable de la subvention, restera garant de son entreprise dont la ville ne devra plus avoir à s'inquiéter. Les conséquences sont faciles à déduire: d'un côté, une situation précaire et une ruine inévitable; de l'autre, l'art florissant et l'existence matérielle de nos deux théâtres complètement assurée.

Il n'y a pas à hésiter, suivant nous. Jamais à Lyon occasion plus belle ne s'est présentée pour édifier à nouveau, d'après des errements inusités; car jusqu'ici nous avons toujours marché dans le sens de l'exploitation pure et simple, et jamais dans la voie d'une administration franchement et simplement artistique. Notre sincérité peut sembler cruelle, mais elle est la meilleure preuve de l'intérêt sérieux que nous portons à une entreprise qui n'a pas toujours périclité, comme on le croit injustement, par l'indifférence du public. L'impéritie de certains directeurs, et quelquefois aussi la force des choses, provenant de résultats financiers insuffisants, préparent ordinairement une ruine périodique que l'on peut éviter à l'avenir, ou du moins que l'on doit essayer de conjurer. Avant de calculer les chances de réussite d'une exploitation, il faut lui établir des bases solides, et l'on ne peut construire que sur des fondements sérieux.

Nous renvoyons à un autre jour des détails plus explicites encore. Pour aujourd'hui, nous savons que nos autorités municipales sont

convaincues que le culte de l'art dans un grand centre de population est le plus sûr garant de la tranquillité et de la morale publiques, comme il est aussi une source de bien-être commercial, évidente, puisqu'il aide à multiplier les relations et les échanges, et qu'il attire autour de son foyer une population qui consomme. D'ici à huit jours peut-être nous n'aurons pas à entrer au cœur de la discussion, puisque cette thèse générale est admise au sein de l'administration supérieure, comme elle est adoptée par l'opinion publique. D'ici à huit jours la Mairie aura pris une décision, sans doute, décision que nous entrevoisons dans le sens que nous venons de développer, et qui peut se réduire à ce principe que nous finirons par poser en axiome : Les théâtres ne sont possibles à Lyon qu'à l'aide d'une direction assez forte pour n'avoir à se préoccuper que de la question artistique ; toute exploitation douteuse qui cherchera à faire des affaires, au lieu d'administrer au nom du public et de l'art, n'aura jamais de chances de durée.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.



Dans tous les mois de l'année, celui que nous traversons est le moins avantageux aux théâtres : l'Eglise, en effet, multiplie alors ses appels et ses exercices ; d'un autre côté, les soirées, qui se font courtes et belles, transforment les spectateurs en promeneurs ; et puis la population lyonnaise, si rigoureuse observatrice des prescriptions de son budget des plaisirs, réduit toujours ses dépenses après un temps de folies prodigieuses semblable au carnaval.

Aussi bien est-ce pour lutter contre ces obstacles, et peut-être encore pour la plus grande réussite de la société des artistes, que les troupes de nos deux théâtres déploient maintenant une activité surprenante. Opéras, comédies, mélodrames et vaudevilles se succèdent rapidement, et nous souhaiterions ne pouvoir pas ajouter : tout tombe péle-mêle l'un sur l'autre. Le ballet seul semble se reposer de son trop long repos ; mais ceci reste étranger au répertoire du théâtre des Célestins : bornons donc notre critique.

La représentation au bénéfice de M. Alexandre se composait de deux pièces dont voici les titres : *La Voisin* ou *la poudre de succession*, mélodrame en cinq actes, et *la Chaîne électrique*, vaudeville en deux actes de M. Rozier. Le nom seul de l'artiste bénéficiaire était, plus que l'annonce des deux ouvrages, capable de décider une partie du public à se rendre au théâtre ; mais voyez jusqu'où va la maladresse des dresseurs de spectacle : au jour même d'une recette à peu près assurée aux Célestins, les artistes associés donnent au Grand-Théâtre deux pièces nouvelles. *Un Roman intime*, et *Zanetta*, opéra en trois actes. Allez donc prévaloir sur une œuvre de Scribe et d'Auber, assurée de fixer l'attention publique d'autant plus qu'elle est encore tout-à-fait ignorée à Lyon. Il est donc arrivé ce que l'on devait prévoir : la foule n'est pas venue aux Célestins ; et vraiment, si cela n'eût été fâcheux pour les intérêts d'un artiste qui mérite d'être aimé, nous serions tentés de louer le public de l'heureuse idée qui l'a conduit à ne point venir subir un spectacle aussi long que faux et soporifique.

Les cinq actes de *La Voisin* sont lents, lourds et semés de meurtres, d'empoisonnements, de toutes ces choses décrépites, prétentieuses, forcées et repoussantes qui constituent la mauvaise queue d'un genre mort à jamais, Dieu merci.

Si *la Chaîne électrique* n'est pas encore aussi caduque, elle ne tardera pas du moins à le devenir. Les positions et les caractères de cet ouvrage sont toujours à côté de la vérité, tels que les sait faire M. Rozier : du reste, toute l'intrigue roule sur les vicissitudes d'un mari qui faillit être trompé après en avoir été prévenu par sa femme elle-même. La pièce est convenablement jouée, mais ceci ne prolongera pas de bien des jours son existence : voici que déjà MM. Ambroise et Barqui vont nous remettre une cargaison de trois nouvelles pièces nouvelles pour leur représentation à bénéfice. Si donc les artistes sociétaires se plaignent avec raison de l'insuffisance des recettes du mois courant, ils ne pourront nier cependant qu'ils aient eu bien de ce qu'ils appellent des bénéfices : nous ne nous rappelons pas que ces derniers aient quelquefois été plus nombreux.

Concert de M. George Hainl.



VOilà pour près de deux mois encore ce titre stéréotypé dans notre journal, avec la seule variante obligée du nom du bénéficiaire. Nous avons le concert de George Hainl, puis celui d'Alex. Billet, ensuite celui de Cherblanc, plus tard Audran qui ne quittera pas Lyon certainement sans roucouler quelques romances : sans compter le concert de l'Artiste qui n'y renonce pas, bien entendu, qui trouve au contraire charmant d'avoir à figurer au milieu de si belle et si gracieuse compagnie, et qui pense avec raison qu'en se serrant un peu il y aura place pour tout le monde. En attendant, l'Artiste rédige son programme. Ce serait bien autre chose si je vous disais, chers lecteurs, tout ce que je vois poindre à l'horizon. L'horizon, pas celui du *Constitutionnel*, est gros de concerts, de festivals, et de *Stabat* de Rossini. Au milieu de ce tohu-bohu général, de l'empressement de chacun, des inquiétudes de tous, et des béatitudes du public qui profite, lui, largement de toutes les ambitions personnelles, Sigismond, le grand Sigismond, pas celui de la *Juive*, mais Sigismond Thalberg, arrive en courant sans crier gare, et lance des affiches-monstres qui sont destinées à remuer profondément toute la population artistique de notre ville. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de la fermentation que le nom de Thalberg cause à Lyon, depuis un mois, dans un certain monde : — Thalberg est arrivé. Je l'ai vu. — Ou bien : Thalberg est

encore à Marseille. — Bah ! comment cela se fait-il ? avant-hier il était à Montpellier. — Moi, je crois qu'il ne viendra pas.... Et ainsi de suite. L'autre jour, je rencontre un de mes amis qui m'aborde en me demandant si j'avais vu le piano de Thalberg : — Qu'est-ce que c'est que le piano de Thalberg ? — Parbleu, c'est un magnifique piano d'Érard, qui attend chez Mad. Montgolfier l'arrivée du grand artiste. Vous entendrez ça. — A la bonne heure !... En attendant je vais chez Mad. Févrot, éditeur de musique, où j'ai affaire. J'arrive. Un immense piano à queue d'Érard, couvert en palissandre, s'étalait majestueusement au beau milieu des magasins : — Vous avez là un instrument superbe. — N'est-ce pas ? C'est le piano de Thalberg. — En êtes-vous bien sûr ? — Très sûr ; je l'ai fait venir exprès. — C'est différent.... Le lendemain, M. Benacci, autre éditeur, m'aborde d'un air triomphant : — Ah ! vous voilà, M. l'Artiste ! Si vous voulez monter avec moi dans mes salons, je vous ferai voir un Érard extraordinaire. Je le destine à Thalberg qui en tirera un bon parti, je vous en réponds. — Et de trois !... J'oubliais de vous dire que depuis ce temps j'ai bien soin d'éviter la rue St-Pierre, parce que certainement M. Mazoyer, encore un éditeur de musique, a aussi le piano de Thalberg, qui en a déjà deux de trop.

Mais je bavarde, et je n'arrive pas au fait. Si nous sommes tous dans ce moment possédés de la rage des concerts, c'est la faute de M. George Hainl, assurément. Figurez-vous la salle du Grand-Théâtre remplie de toute la belle société lyonnaise, et en résultat une recette de plus de trois mille francs. L'or est si peu une chimère, que chacun s'est dit : « Tiens ! il faut que je donne un concert aussi, moi ; George a fait trois mille francs, j'en ferai bien autant. » Maintenant, vous comprenez le mot de l'énigme. Reste le chapitre des déceptions.

Le concert de samedi dernier a commencé par la symphonie en *la* de Beethoven, exécutée au Grand-Théâtre au mois d'avril de l'année dernière, et dont je me rappelle fort bien avoir donné un compte-rendu détaillé. La symphonie en *la* est celle qu'on a le plus l'usage de faire entendre à Lyon : c'est une œuvre admirable, grandiose ; mais la préférence dont elle nous semble l'objet ne nous paraît pas justifiée. Beethoven a fait mieux que cela. *L'adagio* et le *finale* ont été rendus particulièrement mieux que tout le reste, mais nos masses instrumentales ne nous font pas l'effet d'avoir l'intelligence de cette belle musique au degré voulu pour une bonne exécution. Que de nuances délicates, que de détails charmants qui passent encore inaperçus ! La musique des grands maîtres, il faut bien le répéter à satiété, est encore lettre close à Lyon pour un trop grand nombre d'auditeurs, et les quelques répétitions d'une symphonie jouée par hasard n'habitueront pas notre orchestre au rendu, au fini indispensables. C'est une étude à faire, à recommencer souvent, et le public comme les musiciens y gagneront. Même observation pour la marche triomphale de Ries, exécutée à coups de hache, au milieu des chuchotements de toute une salle impatiente de se retirer. — L'intérêt de la soirée était presque entièrement dans la présence de M. Duplan, très connu par ses succès de salon, et qu'on était impatient d'entendre au théâtre. M. Duplan, qui a tenu l'emploi de premier ténor pendant dix ans au moins, qui possède une bonne méthode, le sentiment des œuvres musicales et une voix expressive, a chanté avec M. Barrielle le duo de *Mazaniello*, et seul, la grande scène finale de *Lucie de Lammermoor*. La musique de Caraffa ne nous paraît pas convenir aux moyens de M. Duplan, qui a moins de franchise, d'éclat et de brillant dans son organe, que d'expression : aussi a-t-il beaucoup mieux dit l'andante en *mezzo voce* de l'air final de *Lucie*, où nous avons retrouvé le phrasé et le charme, caractères distinctifs de ce morceau. Plus loin, les moyens du chanteur, visiblement fatigué, ont un peu fait défaut à la douleur sublime d'*Arthur*, et pour son interprète M. Duplan ce n'est qu'une revanche à prendre à la première occasion. — Mad. Miro-Camoin a supérieurement enlevé le grand air du *Freyschutz*, et a moins bien réussi dans un morceau de *Torquato Tasso*, avec des paroles françaises, et que Mad. Miro intercalait autrefois dans le *Lac des Fées*. — George Hainl a exécuté trois morceaux, c'est-à-dire un de trop, les *valse sentimentales*, par exemple, attendu que le concert était trop long, d'une part, et qu'ensuite cette composition a besoin d'un cadre plus resserré pour produire l'effet qu'elle comporte. Du reste, M. George Hainl est toujours l'habile violoncelliste que vous savez ; et l'hommage à Beethoven, de Servais, que nous avions aussi entendu l'année dernière, a eu les honneurs de la soirée, honneurs que M. Alex. Billet a partagés pour sa part par son exécution brillante d'un petit concerto de Weber, lequel a produit le plus grand effet. Nous aurons, du reste, l'occasion de revenir sur M. Billet. — Dans un concerto pour le cor, M. Willeman s'est posé en excellent soliste ; et pour notre orchestre c'est sans doute là un artiste d'autant plus précieux, que les cors sont de la plus grande rareté. Cependant les variations ont manqué de fini et de précision. Au total, c'était une belle soirée.

Le prochain numéro de l'Artiste ne contiendra que des concerts, depuis le commencement jusqu'à la fin. L.

M. S. THALBERG doit arriver aujourd'hui dimanche à Lyon. Le célèbre pianiste, après avoir quitté Marseille où il a produit le plus grand effet, est allé à Montpellier et à Nîmes où il était encore vendredi 18.

Les artistes sociétaires du Grand-Théâtre sont entrés en arrange-

ment avec THALBERG, qui restera à Lyon une dizaine de jours. Son premier concert aura lieu dans la salle du Grand-Théâtre, lundi 24 mars.

Sans connaître le programme complet, nous pouvons affirmer à nos lecteurs qu'ils entendront le grand artiste dans trois morceaux principaux :

- 1° Fantaisie sur la prière de Moïse ;
- 2° Finale du 2^e acte de *Lucie de Lammermoor*, suivi d'une grande étude, composée par Thalberg ;
- 3° Grande fantaisie sur des motifs des *Huguenots*.



Le 9 avril prochain, M. Cherblanc, notre premier violon solo, donnera son concert annuel au foyer du Grand-Théâtre. Le talent du bénéficiaire, l'élite de nos artistes qui doivent concourir à donner plus d'éclat à cette charmante soirée, et la composition du programme, tout cela contribuera à amener un public nombreux et choisi. Mesd. Miro et Dubreuil chanteront le duo de la *Norma*; M. Alex. Billet exécutera pour la première fois l'ouverture entière de *Guillaume Tell*, arrangée par Litz. M. George Hainl fera entendre le duo des frères Borher, avec M. Cherblanc qui jouera en public pour la première fois ses *Souvenirs de Bade*, et un concerto de Bériot. Enfin, MM. Audran et Malliot diront sans doute quelques-uns de ces morceaux légers qu'ils chantent si bien. A un prochain numéro, le programme détaillé.



Concours pour la construction

DE LA

FAÇADE DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ-LE-BAS,

à Vienne.

On nous écrit de Vienne :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,



OMME j'avais eu l'honneur de vous l'écrire dernièrement, le concours pour l'église de St-André-le-Bas a été clos le 28 février 1842, et l'exposition ouverte du 5 au 15 mars, dans la salle de la Bibliothèque. Comme vous le savez, le programme demandait trois choses : la reconstruction de la façade ou plutôt du mur qui la remplace, la reconstruction de la travée attenante à cette façade, et l'établissement d'un perron ou escalier de 6 mètres de hauteur en avant de la façade, et compris entre l'église et la voie publique.

Après mûr examen, je ne crains pas de vous dire que cette exposition est des plus satisfaisantes, tant par l'esprit archéologique qui a présidé à toutes ces conceptions, que par le rendu et la bonne disposition de tous les projets. Cependant, parmi les dix concurrents qui ont répondu à l'appel, on peut facilement en placer la moitié comme candidats sérieux; trois surtout me paraissent capables de continuer dignement cette belle basilique du XI^e siècle : ce sont les projets 5, 6 et 7. Mais je dois ici n'en omettre aucun, sans excepter le n^o 5, qui se place en dehors de tous par son peu d'étude et sa mauvaise conception.

PROJET N^o 1. — Dans ce projet, rendu avec un certain charme de couleurs plus ou moins brillantes, on ne reconnaît pas l'œuvre d'un artiste, d'un archéologue; tout a été sacrifié au désir de plaire et de séduire : les couleurs des rideaux, des boiseries, des tentures absorbent seules l'attention, l'architecture en est nulle. La façade proposée ne me paraît pas en harmonie avec l'ancienne architecture de St-André-le-Bas; elle ressemblerait plutôt à l'entrée d'un tombeau qu'à la maison de Dieu : une porte basse et du style roman, un fronton au-dessus, et dans le haut une rosace dans laquelle se trouve assez mal ajustée une croix de Saint-André, font tous les frais d'imagination; l'escalier se présente assez bien, mais l'auteur M. C. semble avoir éludé la difficulté du défaut de non-perpendicularité des axes, en faisant la rampe perpendiculaire sur la ligne médiale de l'église. Tout y a été traité sur une très petite échelle; aussi ce projet ressemble-t-il plutôt à une esquisse qu'à un rendu : on sait du reste que la faute vient de plus haut; il ne pouvait en être autrement, chacun ayant traité à sa manière, grand ou petit, selon ses moyens. En résultat, ce projet ne nous paraît pas sérieux, car il est plutôt l'œuvre d'un habile aquarelliste que d'un architecte.

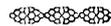
PROJET N^o 2. — Dans le second projet, rendu sur une échelle convenable, la façade présente un ensemble assez satisfaisant et en harmonie avec la simplicité de la basilique que l'on se propose de restaurer : une porte romane, trois fenêtres placées dans le fronton, et une rangée d'arcades peu saillantes placées entre deux, composent assez bien cette face; mais par malheur l'escalier ne correspond pas à la façade. L'auteur a employé des demi-moyens; il a racheté le défaut de l'obliquité en diminuant insensiblement la non-perpendicularité des marches sur l'axe de l'église, pour les trouver presque parallèles sur la voie publique. Quant au rendu de ce projet, il est faible; et ce qui fait que nous classons ce projet parmi les candidats non sérieux, c'est qu'il n'est accompagné d'aucune feuille de coupes, plan d'ensemble, etc., dont d'autres concurrents se sont montrés si

prodigues. Ce projet n'est qu'une heureuse ébauche, et me paraît devoir être éliminé par le jury.

PROJET N^o 3. — Nous voudrions bien passer sous silence ce projet; mais, fidèle à notre examen, nous dirons seulement quelle en est la substance : une façade extérieure perpendiculaire sur la rue, et une seconde, extérieure, perpendiculaire sur l'église, faisant un angle utilisé par un escalier dont les montées et les descentes, indiquées par des flèches, conduisent à une tribune, voilà l'idée dominante. L'escalier ou perron était alors, comme on le pense bien, facile à traiter; on ne pouvait le faire que droit. Le style de la façade est un ramassis de lignes circulaires, (droites, d'arcs pointus, de terrasse, composant la façade. Le rendu de ce projet est au trait, un trait semblable à celui que trace M. Falconnet (avec sa canne). Dans ce projet, point de plan d'ensemble, de coupe en longueur, seulement quelques coupes d'escalier. En somme, ce projet, qui porte la devise : *solidité, régularité, simplicité*, est plus que faible, il est absurde.

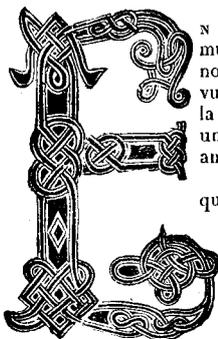
PROJET N^o 4. — Cette fois nous avons affaire à un concurrent autrement sérieux : il est fâcheux seulement que M. C., l'auteur de ce projet, n'ait pas eu le temps de terminer une œuvre aussi bien commencée, et qui demandait d'être autrement traitée que les esquisses sur papier à calquer qu'il a exposées à côté de la jolie façade projetée. Cette façade, rendue sur une très grande échelle, est très remarquable par sa simplicité, l'heureux arrangement de ses points d'appui, de sa porte; malheureusement, quoique du même style d'architecture que l'église de St-André-le-Bas, l'auteur semble s'être inspiré plus particulièrement sur cette architecture romano-byzantine particulière à l'Auvergne, où la brique et la lave jouent un si grand rôle. Ce style, on le voit, ne pourrait donc s'adapter sans danger avec la partie orientale de St-André-le-Bas, qui est le type de l'architecture romane du midi de la France; elle s'allierait au contraire très bien à la restauration d'une autre église de Vienne, St-Pierre, qui contient de nombreux fragments de cette école auvergnate. Quant à l'escalier, il nous paraît un peu naïf, et éludant tout-à-fait la question. Du reste, l'auteur nous en a donné des variantes : on le faisait soit couvert, soit découvert, et réunissant même ces deux avantages. En somme, cette œuvre est remarquable et dénote un homme de goût et de savoir; mais encore ici je dois vous dénoter un concurrent peu sérieux, vu l'état peu avancé du projet qui n'est accompagné d'aucun plan d'ensemble, coupe et autres détails capables de faire apprécier les parties qui avaient besoin de plus de développement.

(La suite au prochain numéro.)



COURS DE LITHOGRAPHIE

à l'École des Beaux-Arts de Lyon.



N tête des améliorations que la sollicitude de l'administration municipale se proposait dans l'intérêt des beaux-arts à Lyon, nous devons mettre le projet de joindre à la classe de gravure un cours de lithographie; et cette heureuse idée, dont la nouvelle est maintenant confirmée, remplit parfaitement, une lacune que nous avons déjà signalée depuis bien des années comme existant dans notre école.

Il est peu d'artistes à Lyon qui, comme nous, n'aient quelquefois par moment abandonné le pinceau pour le crayon lithographique, et qui alors n'aient senti dans quel embarras les jetait leur inexpérience; car, chaque fois qu'on emploie un procédé nouveau, on va timidement, sans oser se livrer à son inspiration, surtout quand on sait qu'une correction est impossible et tout repentir inutile.

Cette timidité, toujours nuisible dans les arts, l'est plus encore en lithographie que dans tout autre procédé. Si le travail est sans fermeté, il ne colorera que la superficie de la pierre, et la partie grasseuse du crayon ne la pénétrant pas assez profondément, une partie du travail sera détruite à l'acidulation, qui est la première opération de l'imprimeur, et de laquelle dépend tout le succès du tirage. De là vient que très souvent un dessin fort beau sur la pierre ne produit qu'une estampe pâle, décolorée, sans effet, et souvent pleine d'inégalités; de sorte que, pour n'avoir pas rempli parfaitement toutes les conditions nécessaires à la bonne exécution d'un dessin sur la pierre, un long travail est perdu en un instant.

De même, si toutes les conditions du procédé lithographique ont été remplies par le dessinateur, et que l'imprimeur soit sans expérience, il détruira par une mauvaise acidulation tout le travail du premier. Aussi, pour produire une bonne estampe lithographiée, il faut un accord parfait entre le dessinateur et son imprimeur : il serait même à désirer que chacun d'eux fût habile dans l'une et l'autre spécialité; l'expérience que nous avons nous-même de la lithographie nous a fourni les moyens d'approfondir toutes ces importantes questions.

Ainsi, par la réalisation du projet de l'administration municipale, qui depuis dix-huit mois a déjà tant fait pour notre ville, non-seulement les élèves acquerront toute l'expérience dont nous venons de démontrer la nécessité, mais encore nous avons la certitude qu'il se formera des imprimeurs-lithographes dont nous manquons à Lyon, à tel point qu'il faut presque toujours faire imprimer nos productions dans la capitale. Nous croyons même qu'il sera nécessaire que le professeur de lithographie ait sous ses ordres un imprimeur qui, séance tenante, imprime les essais des élèves sous leurs yeux, afin qu'ils puissent juger de suite du résultat que peuvent avoir les conditions du procédé lithographique bien ou mal remplies.

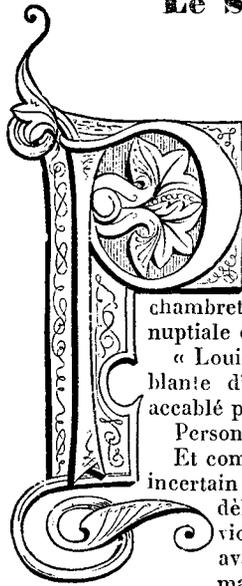
Nous espérons donc que, par la formation de cette nouvelle classe, les élèves seront à même d'acquérir dans notre école toutes les connaissances dont ils ont besoin pour ce genre de production, et nous ne pouvons que féliciter l'administration municipale d'une amélioration qui prouve l'intérêt qu'elle porte à tout ce qui peut augmenter les connaissances des jeunes gens dont elle protège l'éducation artistique.

M. de

HSCORE un nouveau projet pour la régénération du quartier de la Boucherie-Terreaux. Ce plan ne consistant qu'en un simple tracé de voirie, nous nous abstenons de toute critique. Nous dirons seulement que l'auteur de ce projet, M. P. Guichard, miroitier, propose à la ville de mettre le quai de la Feuillée en communication directe avec la place des Terreaux, en ouvrant une large et belle rue de vingt mètres. Cette rue traverserait la masse des constructions situées entre la rue de la Cage et la place des Carmes, et ressemblerait assez au projet des passages couverts. Quant aux établissements que les auteurs des précédents projets proposeraient d'élever dans le trapèze de la Boucherie, M. Guichard indique la possibilité de les placer dans les constructions qui borderaient cette large avenue. D'après le devis qui accompagne la brochure de M. Guichard, on trouve un bénéfice de plus de quatre cent mille francs pour la ville, bénéfice qui rendrait dérisoire la souscription que M. Guichard propose pour l'exécution de son projet et en tête de laquelle il place l'honorable M. Fulchiron pour une somme de trois mille francs.

Le Suisse de Cathédrale.

CHAPITRE XIII (1).



DAUVRES petit bijoux, ils dorment là paisiblement bercés par la paix et l'innocence!... tandis que leur mère..., hélas!... leur mère coupable peut-être outrage, en les fuyant, les liens les plus sacrés.»

Ainsi parla le pauvre Wuillams Obberson, en traversant sur la pointe des pieds la petite chambrette, espèce d'alcove qui conduisait à la chambre nuptiale où tout était encore obscurité et silence.

« Louise, Louise! êtes-vous là?... » fit d'une voix tremblante d'émotion le digne homme, de plus en plus accablé par ses douloureux soupçons.

Personne ne lui répondit...

Et comme il s'avavançait toujours en tâtonnant d'un pas incertain, étonné à juste raison de ne pas retrouver la fidèle lampe conjugale encore allumée, il se heurta violemment le genou à l'angle d'une table dont il avait oublié le malencontreux voisinage; et, malgré lui, la souffrance lui arracha un cri perçant, que suivit aussitôt un long et douloureux gémissment!

« Louise, es-tu là?... » répéta le pauvre homme occupé à ouvrir les volets de cette chambre tant aimée et si triste, qui lui semblait à cette heure toute peuplée de sinistres fantômes le regardant avec des gestes et des rires menaçants...

Hélas! quand le jour eut pénétré dans l'appartement du couple Obberson, le vertueux et infortuné Wuillams découvrit trop vite toute l'étendue de son malheur; et se frappant le front avec ses deux mains, il se mit à sangloter et à pleurer tout haut, et de telle manière que ses deux petits enfants, si doucement endormis, ne tardèrent pas à être réveillés; et ces charmants petits amours, l'appelant des plus doux noms que cet âge sait inventer, lui prodiguèrent comme à l'envi les plus jolies et les plus tendres caresses, sans comprendre nullement qu'ils retournaient ainsi le poignard dans les plaies saignantes de ce pauvre cœur paternel si profondément déchiré.

« Allons, allons, mes pauvres petits amis! allons, Jules! allons, Elisa! rendez-vous vite, je vous en prie; dormez, mes chers enfants, car il ne fait pas encore entièrement jour. » leur répétait en vain le pauvre Obberson qui n'avait plus la tête à lui.

Mais les enfants, avec cette merveilleuse intelligence de leur esprit curieux et investigateur, ces deux jolis enfants, en le voyant si ahattu, si effaré et le visage tout sillonné de larmes, se mirent à pleurer comme lui, ce qui ne contribua que fort peu à rendre à notre pauvre suisse les forces et le sang-froid dont il allait avoir un si grand besoin.

Et, tout en causant avec son fils et sa fille légitimes, Wuillams Obberson s'était approché du lit conjugal qui était encore intact, c'est-à-dire revêtu d'un couvre-pieds d'indienne bigarrée, lequel d'ordinaire n'était enlevé qu'au moment du coucher.

(1) Voir le dernier numéro.

« Où donc est-elle enfin, mon Dieu?... où donc est-elle enfin, « je vous le demande? » s'écria tout haut le pauvre Wuillams Obberson, qui se promenait à grands pas de l'alcove à la chambre, et de cette dernière vers les couchettes de ses deux enfants.

Enfin, il les a baisés tous les deux sur le front; il leur a promis de belles images enluminées par le fils du sacristain, un jeune dessinateur de beaucoup de talent, employé à la fabrique d'indiennes de Vieux-Bourg; puis soudain il s'est décidé à ouvrir un vieux secrétaire de noyer tout boiteux, qui avait failli au moins dix fois briser les jolis pieds de Mad. Louise.

« Peut-être (pensait-il) m'aura-t-elle écrit; et d'ailleurs, si je « pars, moi, si je vais à sa recherche, il faut bien qu'on sache pour- « quoi et où je vais... »

Et, tout en raisonnant de la sorte avec lui-même, il avait ouvert le vieux secrétaire aux tiroirs vermoulus, aux cuivres rougis; or le premier objet qui vint y frapper sa vue fut une lettre, une lettre monstre placée sur l'encrier, avec cette simple suscription :

« A Monsieur Wuillams Obberson, suisse de la cathédrale de St- « Lazare. »

(La suite au prochain numéro.)



NOUVELLES.



Les nouvelles suivantes de l'Italie, lesquelles sont suivies de réflexions fort justes, doivent faire réfléchir le plus grand nombre de nos artistes lyriques qui quittent Paris faute d'emploi, refusent de beaux engagements en province, et vont en Italie où ils végètent: « Il y a une telle affluence d'artistes indigènes et étrangers, depuis deux ans, en Italie, que l'obtention d'un emploi est devenue une véritable conquête. Cet hiver, bien que la saison fût celle où le plus grand nombre des théâtres sont ouverts, il y avait des prime donne, des ténors et des basses

par douzaines, sans emplois, et parmi eux des artistes d'un mérite souvent éprouvé. On ne saurait donc trop tenir en garde les artistes français contre les mirages de l'Italie; car, si nous citons avec empressement ceux de nos compatriotes qui réussissent après quatre ou cinq ans de séjour dans ce pays, nous passons sous silence les noms beaucoup plus nombreux de ceux qui ne réussissent pas, non-seulement sur le théâtre, mais qui ne trouvent pas même le moyen de débiter. Sur une dizaine de ténors français, par exemple, qui sont en Italie, Rainoldi seul se fait une réputation, et encore faut-il dire qu'il est en Italie depuis quatre ou cinq ans, laps de temps pendant lequel il eût fait la moitié de sa fortune dans les grands théâtres de France. Les autres végètent dans les petits théâtres avec deux ou trois cents francs d'appointments par mois, ou sont sans place. Parmi les basses, il n'y a que Lavigne qui commence à se faire rechercher, tous les autres sont sans emploi; quelques femmes seules sont plus heureuses, leur sexe trouve infiniment plus d'indulgence devant les parterres italiens.—Donc, malgré le déplorable état de décadence dans lequel est tombé le théâtre en France, en province, il vaut mieux y rester, dût-on risquer une partie de ses appointments dans une banqueroute, que de venir dans un pays où l'on est obligé de chanter *tous les soirs*, de voyager sans cesse, et de la façon la moins commode; et cela pour ne pas gagner, dans les meilleures conditions, la moitié de ce que la France offre encore à ses chanteurs, malgré le peu de sûreté des appointments. Que dirait-on, par exemple, en apprenant que M. Paulin Lespinasse, qui a chanté avec succès dans plusieurs grandes villes de France, va faire, comme premier ténor, la saison de printemps à Brescia, pour six cents francs?... C'est ce qu'il gagnait en France en quinze jours!—L'artiste français qui vient en Italie doit y apporter de l'argent.—Lorsqu'il quittera ce pays, il peut être certain qu'il n'en rapportera pas un sou. Demandez à Duprez et à Baroilhet, qui comptaient pourtant parmi les célébrités du pays, ce que leur portefeuille contenait lorsqu'ils sont rentrés en France? Jugez quelle vie mènent les jeunes artistes qui sont loin d'avoir un pareil nom!—Rubini, qui est à Milan depuis quinze jours, chantera prochainement à la Scala, dans le *Stabat* de Rossini. »

— Le ténor Delahaye qui vient de débiter une seconde fois à l'Académie royale, dans le rôle de Robert, n'a obtenu qu'un succès d'indulgence. Il a été jugé faible, même au point de vue du débutant.

— Le Théâtre-Français n'a pas renouvelé avec Mlle Doze, Mlle Avenel et Mlle Rabut, trois jeunes artistes d'avenir et de talent. L'Odéon devrait s'empressez de signer leurs engagements, ainsi que ceux de Mlle Virginie Bourbier et de Mlle Maxime, lesquelles quittent également la Comédie-Française au mois d'avril prochain.

— Une *Chaine*, supérieurement jouée par Mesd. Verneuil et Maillet, et MM. Delafosse, E. Mourose, Kime et Guiaud, vient d'obtenir un fort beau succès sur le Grand-Théâtre de Rouen. Du reste, au Théâtre-Français, les quarante premières représentations de ce nouvel ouvrage de M. Scribe ont produit la somme énorme de 151,000 fr.

Le Rédacteur en chef, E. LAUGIER.

EN VENTE, A LYON,
chez BARROIS, libr., rue St-Dominique, 1,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES,
LES 8 PREMIÈRES LIVRAISONS
DES
Eglises Byzantines
EN
GRÈCE,
Par M. A. COUCHAUD, Architecte.

Cet ouvrage formera un volume petit in-folio, composé de 5 feuilles de texte et de 40 planches. Il sera publié en 15 livraisons paraissant le 15 de chaque mois, et contenant trois planches gravées ou deux planches et une feuille du texte historique et descriptif.
PRIX DE L'OUVRAGE COMPLET : 30 FR.
Prix de la livraison : 2 fr.

Grande baisse de Prix.

LE PAPIN DU RHONE,
BATEAU A VAPEUR EN FER, A BASSE PRESSION,
part du port des Cordeliers
POUR
VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE,
ARLES ET MARSEILLE,
Tous les jours, à 5 heures 1/2 du matin.
BUREAUX :
Port des Cordeliers, 59 à Lyon.

LE SIRIUS
Se rend à Avignon
EN DIX HEURES DE MARCHÉ.
Prix des places :
VALENCE, AVIGNON ET BEAUCAIRE,
Premières 4 fr., Secondes 2 fr.
Part du quai de la Charité
A 5 HEURES DU MATIN.
Les bureaux sont quai Monsieur, 419.